

INSTITUT TONY GARNIER



ASSOCIATION DE PREFIGURATION

DOSSIER DE PRESSE

L'ŒUVRE DE TONY GARNIER CANDIDATE AU PATRIMOINE DE L'HUMANITÉ, POURQUOI PAS ?

18 octobre 2022

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901

Déclarée en Préfecture du Rhône (parution au JOAFE le 13 juin 2020)

SIEGE SOCIAL ET CORRESPONDANCE : 13, MONTEE DE LA BUTTE 69001 LYON

Facebook : Association-de-préfiguration-de-lInstitut-Tony-Garnier – Twitter : @SoSTonyGarnier

Site web : www.institut-tonygarnier.fr

Courriel : institut.tonygarnier.asso@gmail.com et grasp@wanadoo.fr

L'ASSOCIATION DE PREFIGURATION DE L'INSTITUT TONY GARNIER

Créée en mai 2020 et enregistrée en préfecture du Rhône en juin 2020, l'Association de préfiguration de l'Institut Tony Garnier a pour objet, comme l'indiquent ses statuts, la valorisation de l'ensemble de l'œuvre de l'architecte Tony Garnier sous toutes ses dimensions, et en particulier la préservation de l'œuvre bâtie dans sa totalité.

La création d'un Institut Tony Garnier est en effet apparue, au cours des dernières années, comme l'une des manières efficaces de pérenniser la pensée et l'œuvre architecturale et urbaine de l'architecte, face aux remises en cause et aux mutilations subies par l'œuvre construite à Lyon depuis plusieurs décennies et en raison du décalage pointé par les professionnels du patrimoine entre la reconnaissance intellectuelle de l'œuvre et la réalité des protections des bâtiments concernés. C'est ce dont notre association de préfiguration est porteuse.

La constitution, au sein de notre association, d'un conseil scientifique regroupant une quinzaine de chercheurs et personnalités du monde universitaire et du patrimoine, ainsi que des praticiens, à la fois français et internationaux, constitue l'une des dimensions de cette mission et permet à notre action collective d'intégrer les critères scientifiques nécessaires à sa prise en compte et de témoigner de la diversité des personnes, professions et métiers qui appuient nos initiatives en faveur de la reconnaissance pleine et entière de l'œuvre de Tony Garnier.

Au terme de près de deux ans et demi d'action, notre association se propose de présenter un premier bilan de son travail, et de façon plus précise le projet de candidature de l'œuvre de l'architecte à l'inscription sur la liste du Patrimoine de l'humanité gérée par l'Unesco.

SOMMAIRE

- 1. Qui est Tony Garnier ?**
- 2. Tony Garnier à l'Unesco, pourquoi pas ?**
- 3. Principales œuvres concernées**
- 4. Ils soutiennent déjà notre démarche**
- 5. Documents et extraits de presse**

1. Qui est Tony Garnier ?

Tony Garnier (1869-1948), architecte, urbaniste, penseur à la fois utopique et humaniste, est assurément, avec son ouvrage *Une cité industrielle*, l'un des grands initiateurs de la Modernité en France. Associées à une pédagogie manifeste et à une sensibilité à la nature, à l'homme et à la société qui l'environne, ses qualités lui ont permis de rendre accessible la complexité apparente de son œuvre. Mais Tony Garnier est aussi un bâtisseur d'une grande rigueur, mobilisant très tôt toutes les techniques du ciment armé et du béton. Ses réalisations, tant dans l'agglomération lyonnaise qu'à Boulogne-Billancourt, dont il a réalisé le nouvel hôtel de ville en 1934, ont traversé magistralement notre époque grâce à la sobriété de leur design, à la cohérence de leur matérialité et à la plasticité de leurs usages.

De la Grande Halle des anciens abattoirs de Lyon à l'hôpital Edouard Herriot, en passant par la Cité des États-Unis et un ensemble de villas remarquables réalisées dans l'agglomération lyonnaise, ces œuvres de maturité marquent le paysage urbain de la première moitié du XX^e siècle. Leur importance dans l'histoire de l'architecture est valorisée par les comparaisons avec la production de grandes figures de la même période en Europe : Auguste Perret, l'École viennoise, le Bauhaus... Les altérations dommageables que ce patrimoine majeur a subies au cours des dernières décennies ont nourri la volonté de notre association de défendre et de valoriser cette œuvre sous ses différentes facettes, dans la perspective d'une protection globale et d'une véritable reconnaissance.

2. Tony Garnier à l'Unesco, pourquoi pas ?

Au moment où va s'ouvrir la concertation municipale sur le nouveau plan de gestion du site Unesco de Lyon, l'association de préfiguration de l'Institut Tony Garnier souhaite rappeler quels sont les enjeux de la protection des bâtiments réalisés par Tony Garnier et, plus généralement, du patrimoine architectural lyonnais du XX^e siècle, maltraité ou amputé depuis plusieurs décennies.

Si la Ville de Boulogne-Billancourt (Hauts de Seine), où Tony Garnier a réalisé sa dernière œuvre magistrale, l'Hôtel de ville (1934), s'est engagée clairement à nos côtés dans cette démarche, ainsi qu'un certain nombre de personnalités du monde de l'architecture, du patrimoine et de l'urbanisme, la Ville de Lyon peine à formuler un point de vue engagé dans ce domaine et exprime essentiellement des réticences de principe, malgré nos efforts pour la convaincre.

Nous pensons au contraire que cette perspective est extrêmement utile non seulement pour l'image et le rayonnement national et international de Lyon, mais encore pour la protection et la valorisation de cet héritage architectural qui constitue l'un des éléments majeurs de la mémoire de la ville. L'association développe ainsi un travail préparatoire de longue haleine en associant au maximum les partenaires qui partagent ce point de vue.

Plusieurs arguments plaident en faveur d'une telle candidature.

- Les protections existantes sur certains bâtiments de Tony Garnier au titre des monuments historiques n'ont pas suffi à empêcher leur transformation, voire leur démolition. Il faut agir plus globalement sur la reconnaissance de l'œuvre.
- Tony Garnier n'est pas inconnu de l'Unesco puisque l'un de ses bâtiments (l'ancienne école de tissage, actuel lycée La Martinière-Diderot) se trouve dans le périmètre du site Unesco labellisé en 1998 et que l'action des habitants et de la Cité de la Création dans le quartier des États-Unis (8^e arrt) a été récompensée par le Prix de la Décennie du développement culturel de l'Unesco en 1990.
- L'œuvre de Tony Garnier constitue l'un des éléments forts de l'architecture et de l'urbanisme de l'Entre-deux-guerres dans l'agglomération lyonnaise, avec celle des HBM, des cités-jardins et des Gratte-Ciel de Villeurbanne, notamment, qui ne sont pas inclus dans le périmètre Unesco et méritent par conséquent toute notre attention.
- L'influence de Tony Garnier au plan international est indiscutable, à travers non seulement l'impact de son ouvrage *Une Cité industrielle*, mais aussi des réalisations inspirées de ses projets en Argentine, aux États-Unis ou encore en Europe de l'Est.

3. Les principaux bâtiments concernés

La Vacherie du Parc de la Tête d'Or (1904-1905 puis 1912-1913)

Cette première œuvre de Tony Garnier à Lyon est souvent ignorée des visiteurs du parc qui la confondent avec les bâtiments du zoo qui l'entourent. Son caractère pittoresque, induit par les redents des pignons, la rattache à l'architecture des fabriques de jardin. Pourtant, cet édifice est aussi un laboratoire de la modernité par l'usage du béton armé, avec ses planchers qui débordent loin au-delà des murs pour former des auvents. Par l'attention portée au processus hygiénique de production du lait, il préfigure l'intérêt de l'architecte pour l'organisation des grands établissements industriels. Les premiers projets des abattoirs de La Mouche sont d'ailleurs contemporains de l'achèvement de la vacherie. Les redents des pignons y seront repris, à une tout autre échelle, pour la grande halle qui porte aujourd'hui le nom de l'architecte. On les retrouve encore dans le dessin de la gare d'eau de sa *Cité industrielle*, son grand projet avant-gardiste publié à la fin de la Première Guerre mondiale. Ce bâtiment a fait l'objet, en janvier 2022, d'une demande officielle de protection de la part de notre association. Le dossier est depuis en cours d'instruction au sein des services de la DRAC Auvergne Rhône-Alpes.



Vacherie du Parc de la Tête d'Or, façade principale, état actuel – Photo © Anne-Sophie Cléménçon, 2021

Halle Tony Garnier (ex-abattoirs de La Mouche) (1906-1914 puis 1919-1928)

La Halle Tony Garnier, ses pavillons d'entrée ainsi qu'une arche monumentale sont les seuls éléments subsistants d'un vaste ensemble qui fait date dans l'histoire de l'architecture, celui des abattoirs de La Mouche. Les plans sont arrêtés avant 1910, à une époque où les architectes, et surtout ceux qui ont suivi un prestigieux cursus académique comme Tony Garnier, ne s'intéressent pas à ce type de programme. Véritable cité industrielle destinée à nourrir la population d'une grande ville, les abattoirs de la Mouche sont contemporains du travail de Peter Behrens pour la firme AEG et de la fondation du Deutscher Werkbund, une organisation destinée à rapprocher l'art de l'industrie. Les abattoirs de Tony Garnier participent de ce mouvement fondateur de l'esthétique industrielle et du fonctionnalisme des avant-gardes.

Villa de Catherine Garnier (1913-1919)

Réalisée en béton armé, cette maison est édifée de 1913 à 1919 pour Catherine Laville, artiste en poterie, que Tony Garnier épousera en 1915. Cette seconde villa est d'inspiration plus classique que la première, inspiration que l'on retrouve dans la symétrie de la composition, même si le renversement du jardin et de l'habitation offre un réel caractère de nouveauté. Le jardin est enserré dans un ensemble de murs de béton ajourés et de pergolas. Les dessins de la villa figurent dans l'ouvrage *Une Cité industrielle* lors de sa publication définitive en 1918, alors que sa réalisation n'est pas achevée, mais les premières esquisses évoquent les principes développés et le jardin. La maison a bénéficié d'une inscription aux Monuments historiques en 1991. Maintenu dans un état très proche de celui d'origine par son propriétaire actuel, elle donne encore à voir, de manière exemplaire, l'interprétation moderne du programme de la villa proposée par Tony Garnier. Si l'édifice, par son enclavement, ne propose pas d'ouverture sur le paysage, les portiques du jardin créent des perspectives qui donnent l'illusion d'une vaste étendue propice à la contemplation de la nature et à la création artistique.

La Cité des États-Unis (1917-1935)

Malgré les fortes contraintes qui ont marqué sa réalisation et des modifications qui l'ont touchée, la Cité des États-Unis constitue un moment important dans l'œuvre de Tony Garnier comme dans l'histoire du logement social. L'architecte la conçoit au moment où il publie son livre majeur *Une cité industrielle* et le projet originel pour ce quartier lie intimement urbanisme, industrie et logement. Comme dans le livre, l'idéal de la cité-jardin est très présent, en particulier pour les aspects sociaux et communautaires qui se traduisent, entre autres, par les pergolas et les espaces communs qui accueillent les habitants au pied des immeubles. Mais il s'agit d'une adaptation de ce principe aux réalités des extensions suburbaines des villes françaises de l'entre-deux-guerres. Elle est contemporaine des chantiers initiés à Suresnes par Henri Sellier, grande figure du socialisme municipal.

Néanmoins le travail de Tony Garnier s'en distingue par le plan orthogonal qui naît de préoccupations liées à l'organisation du chantier et à son économie. Il en résulte une esthétique d'une grande modernité qui préfigure les réalisations de logements sociaux en Allemagne par des architectes proches du Bauhaus. Les trois premiers bâtiments, conformés à l'idée de départ de Garnier ont fait l'objet d'une demande de protection aux monuments historiques (en cours d'approbation) par l'association La Ville édifiance, dont nous soutenons l'action.

Extension de la villa Gros, dite « Le Mérugin », Saint-Didier au Mont d'Or (1921-1923)

La Villa Gros, dite « Le Mérugin », est située route de Limonest à Saint-Didier-au-Mont-d'Or, dans le département du Rhône. Tony Garnier a répondu à une commande privée pour l'extension de cette bâtisse carrée. Située dans un périmètre boisé, elle domine un vallon. Les plans sont établis dès 1922. Pour réaliser cette extension, l'architecte applique les principes développés notamment lors de la réalisation des trois villas de Saint-Rambert. La qualité des volumes créés et la complexité élégante des circulations extérieures, constituées de coursives, de terrasses, de patios agrémentés de céramiques et d'escaliers, ainsi que le rapport à la nature offert à travers des vues séquencées, ont permis à cette extension de parvenir à englober le bâtiment existant. L'intervention de l'architecte transforme une maison banale en une villa dont l'architecture synthétise l'héritage de l'Antiquité et de la Renaissance pour proposer une version moderne de la villégiature. L'ensemble est d'une grande cohérence, et la perspective sur les monts d'Or superbe.



Villa Gros, dite « Le Mérugin », détail de l'atrium - Photo © Anne-Sophie Cléménçon, 2021

Lycée La Martinière Diderot (ex-École de tissage) (1926-1934)

Le projet de créer une nouvelle école de tissage à Lyon n'est pas nouveau au moment où Tony Garnier s'en saisit à la demande du maire Edouard Herriot à la fin de l'été 1918. Mais il faut attendre 1926 pour que Tony puisse redessiner son projet et le présenter au conseil municipal. Celui-ci lui alloue un premier budget qui sera complété à la demande de l'architecte, en raison d'importants terrassements à effectuer sur le terrain en pente retenu, cours des Chartreux, situé en limite de la colline de la Croix-Rousse (actuel cours Général Giraud).

La modernité est très présente à la fois en façade et dans la conception des bâtiments, des circulations et des vis-à-vis. La façade sur le cours des Chartreux est rectiligne et symétrique, avec un usage du béton cannelé permettant quelques détails décoratifs très affirmés. Incluse dans le périmètre du site Unesco de Lyon depuis 1998 – il s'agit de la seule œuvre de Tony Garnier concernée par cette distinction. Elle offre en outre un état de conservation, pour la partie du lycée réalisée par Tony Garnier, qui ne s'opposerait pas à une valorisation plus importante, dans laquelle l'atrium du bâtiment principal pourrait jouer un rôle de distribution plus affirmé qu'aujourd'hui.



Ancienne école de tissage de Lyon (actuel lycée La Martinière Diderot), détail intérieur - Photo © Pierre Gras, 2014

Hôtel de Ville de Boulogne-Billancourt (1926-1934)

L'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt, situé à l'époque dans le département de la Seine, a été construit à l'initiative du maire socialiste André Morizet (1875-1942). Après son élection en 1919, il cherche à doter Boulogne d'un hôtel de ville important, marqueur de la modernité et du socialisme municipal. Après l'avoir rencontré à Lyon, il choisit Tony Garnier, dont la réputation était faite, pour concrétiser le projet. L'édifice est constitué de deux parallélépipèdes distincts réalisés en béton armé. Le premier bâtiment abrite les services offerts au public (salle du conseil, cabinets, salles de réception). Le second regroupe l'ensemble des services administratifs. Il est structuré autour d'un grand espace intérieur organisé sur trois étages, le hall des guichets, éclairé par des verrières zénithales. Chacun des étages possède une galerie suspendue qui fait le tour du hall. À l'intérieur, l'hôtel de ville est davantage de style Art déco, style phare de Boulogne-Billancourt, qui a connu un essor important dans les années 1920 à 1930.

Passerelle entre classicisme et modernité parfaitement maîtrisée, l'œuvre a traversé sans dommage les générations et les bouleversements, bien qu'une partie du mobilier d'origine ait disparu. Les façades et toitures de l'édifice ayant été inscrites au titre des monuments historiques en janvier 1975, Boulogne-Billancourt valorise, depuis plusieurs décennies, ce précieux héritage de Tony Garnier à travers les initiatives de son service de l'Architecture et du Patrimoine et le rayonnement d'un musée consacré aux années 1930. Cette démarche s'articule avec un parcours permettant de découvrir édifices publics, immeubles d'habitation ou ateliers d'artistes bâtis par Le Corbusier, Courrèges ou encore Mallet-Stevens.



D'autres bâtiments de Tony Garnier présentent, bien entendu, un intérêt certain, mais leur état de conservation, les transformations lourdes ou les amputations qu'ils ont subies ne leur permettent guère de prétendre concourir à une inscription Unesco, les critères de cette institution étant assez stricts par rapport à l'état d'origine et aux protections effectives concernant les bâtiments. On peut citer en particulier le stade de Gerland, l'Hôpital Edouard Herriot ou encore la villa particulière de l'architecte à Saint-Rambert, frappée d'alignement pour l'extension du quai de Saône dans les années 1980. Quant à l'ancienne piscine municipale de Gerland, elle a été presque entièrement démolie pour faire place au projet discutable d'un promoteur immobilier.

4. Ils soutiennent déjà notre action

Pierre-Christophe Baguet

Maire de Boulogne-Billancourt et coprésident du comité de parrainage

Richard Klein

Président de Docomomo France

(groupe de travail français pour la valorisation et la protection de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages du XX^e siècle, partenaire de l'Unesco)

Alain de la Bretesche

Président de la Fédération nationale Patrimoine - Environnement

Denis Eyraud

Président d'honneur des Comités d'intérêt locaux de Lyon et de la Renaissance du Vieux Lyon

Les membres du conseil scientifique de l'Institut Tony Garnier :

Laurent Baridon, historien de l'art, Université Lyon 2/ LARHRA, coordinateur

Anne-Sophie Cléménçon, historienne de l'architecture et de l'urbanisme, CNRS, EVS

Jean-Louis Cohen, historien de l'architecture, Institute of Fine Arts de New York University

Philippe Dufieux, historien de l'architecture, ENSA Lyon, EVS-LAURE, délégué régional Auvergne Rhône-Alpes de DoCoMoMo

Pierre Gras, historien des villes et des formes urbaines, ENSA Lyon, EVSLAURE

Richard Klein, architecte et historien, président de DoCoMoMo France

Judi Loach, historienne de l'art, Cardiff University

Michel Lussault, géographe, directeur de l'École urbaine de Lyon

Christian Marcot, architecte et historien, ENSA Lyon, EVS-LAURE

Nathalie Mathian, historienne de l'architecture, Université Lyon 2/ LARHRA

Catherine Maumi, historienne de l'architecture et de l'urbanisme, ENSA de Paris La Villette, directrice AHTTEP/AUSser

Mélanie Meynier-Philip, architecte et historienne, ENSA Clermont-Ferrand

Lucie K. Morisset, architecte et historienne de l'architecture, UQÀM, CÉLAT

Antoine Picon, historien de l'architecture et de la technologie, École nationale des Pont-et-chaussées, Harvard Graduate School of Design

Gilbert Richaud, architecte et historien, LARHRA

5. Documents et extraits de presse



VILLE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

LE MAIRE
PRÉSIDENT DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
GRAND PARIS SEINE OUEST

Le - 7 FEV. 2022

Monsieur le Président,

Vous m'avez fait part de votre proposition d'adhésion à l'association de préfiguration de l'Institut Tony Garnier. Les objectifs de reconnaissance et de protection de l'œuvre bâtie, graphique et immatérielle de Tony Garnier que vous portez me tiennent particulièrement à cœur. C'est pourquoi votre proposition a retenu toute mon attention.

Notre hôtel de ville, dont la protection au titre des Monuments Historiques en 1975 a confirmé la valeur architecturale, est la fierté des Boulonnaises et des Boulonnais depuis sa construction en 1934. C'est donc tout naturellement que la Ville de Boulogne-Billancourt vous soutiendra dans vos projets notamment votre candidature à l'UNESCO visant à préserver la mémoire de Tony Garnier.

Le Conseil municipal a adopté dans sa séance du 9 décembre 2021 une délibération en vue de l'adhésion de la Ville à votre association. Vous trouverez en pièce jointe notre bulletin pour l'année 2022.

Claude Colas, chef du service des archives municipales (01.55.18.54.59 ou claudc.colas@mairie-boulogne-billancourt.fr) est à votre écoute pour toute question.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Très cordialement,

Pierre-Christophe BAGUET

Monsieur Pierre GRAS
Président
Institut Tony Garnier - Association de préfiguration
13, montée de la Butte
69001 LYON



VILLE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

LE MAIRE
PRÉSIDENT DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
GRAND PARIS SEINE OUEST

Le 30 AOUT 2022

Cher Monsieur le Président,

Vous m'avez sollicité afin que j'assume la co-présidence du Comité de parrainage de la candidature de l'œuvre de Tony Garnier à l'inscription sur la liste du Patrimoine de l'humanité géré par l'UNESCO.

Votre proposition a retenu toute mon attention et c'est bien volontiers que j'accepte cette charge.

La ville de Boulogne-Billancourt se doit de défendre et sauvegarder la mémoire de Tony Garnier. La célébration en 2024 du quatre-vingt dixième anniversaire de notre hôtel de ville, dernière grande réalisation de l'architecte, s'inscrira tout naturellement dans votre projet auquel je renouvelle tout mon soutien.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Pierre-Christophe BAGUET

Monsieur Pierre GRAS
Président
Institut Tony Garnier - Association de préfiguration
13, montée de la Butte
69001 LYON

26, AVENUE ANDRÉ-MORIZET 92104 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX TÉL 01 55 18 53 00 FAX 01 55 18 40 46
www.boulognebillancourt.com

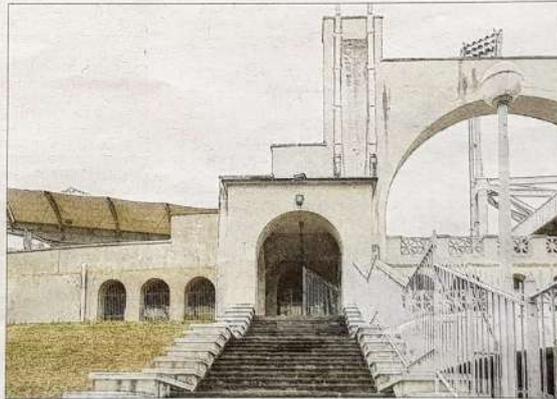
LYON Architecture

Tony Garnier classé au patrimoine de l'Unesco ?

Une association qui œuvre à la création d'un Institut Tony Garnier vient d'être constituée. L'objectif ? Valoriser et préserver les réalisations de l'architecte lyonnais. Et élaborer un dossier de candidature pour faire inscrire son œuvre sur la liste du Patrimoine de l'humanité géré par l'Unesco.

Préserver, valoriser l'œuvre de l'architecte lyonnais Tony Garnier qu'ils pensent être menacée ou en tout cas bien peu protégée... L'objectif énoncé en octobre dernier par Anne-Sophie Cléménçon et Pierre Gras, tous deux historiens et chercheurs est toujours le même. Et ils n'entendent pas y renoncer.

Après avoir lancé une pétition, interpellé les candidats aux élections municipales, leur demandant de faire connaître leurs intentions concrètes concernant la protection du patrimoine Garnier à Lyon, voilà qu'ils annoncent la création « en bonne et due forme » d'une association de préfiguration Institut Tony Garnier. Comme « une pigture de rappel ». Comme pour mieux structurer leur intention.



Le stade de Gerland conçu par Tony Garnier. L'ouvrage photographié ici en 2005 a connu pas mal de transformations. Photo Progrès/

Une idée qui à terme, d'ici deux à trois ans, pourra prendre la forme d'une fondation abritée ou d'un organisme à but non lucratif. Mais étant donné « la lourdeur

de la tâche », indique le président Pierre Gras, ils ont opté pour l'association. Les statuts viennent d'être déposés en préfecture. Ils sont huit, membres du conseil

d'administration, et ils sont professeur d'université, architecte, président d'association ou enseignant...

Une association pour quoi faire ?

Prendre toutes initiatives permettant de pérenniser l'œuvre conceptuelle et les réalisations bâties de Tony Garnier. C'est le rôle de l'Institut. Avec à la clef au moins trois demandes : inciter les élus à protéger les réalisations de celui qui a conçu de nombreux ouvrages dans les années trente lorsqu'Edouard Herriot était maire ; faire en sorte qu'un état du patrimoine sur Tony Garnier promis par les candidats aux Municipales s'accompagne d'un moratoire sur les démolitions ; puis rappeler aux élus, le projet de candidature pour le classement au patrimoine de l'Unesco du patrimoine de Tony Garnier. Incluant celui de Lyon et de Boulogne-Billancourt.

« Si ce travail-là n'est pas fait, on ne pourra pas défendre le patrimoine de l'architecte », qui a notamment réalisé au début du XXe siècle, la Halle, le stade Gerland, l'hôpital Grange-Blanche et la Cité des États-Unis, indique Pierre Gras.

A.D.U.



BALADE

WYEMADANCE

Tony Garnier, le bâtisseur

Un collectif réclame une meilleure protection des réalisations de l'architecte lyonnais Tony Garnier, pionnier du béton et penseur de l'espace urbain. Promenade dans la ville à la rencontre de ses créations en péril.

On l'appelle « l'île du Souvenir ». Surgissant des eaux paisibles du lac de la Tête d'or, un escalier grimpe vers un cénotaphe monumental épaulé par des statues colossales. Centenaire de la Première Guerre mondiale oblige, le monument aux morts conçu par Tony Garnier a bénéficié d'une restauration. C'est loin d'être le cas des autres réalisations de l'architecte et urbaniste lyonnais (1869-1948).

Pour un collectif d'historiens et d'architectes, il est temps d'agir. À l'occasion des élections municipales, une pétition réclame un moratoire sur toute destruction, et le lancement d'une étude patrimoniale. Pierre Gras est l'un des initiateurs de cet appel. Il était journaliste lorsque la halle Tony-Garnier (photo en haut) était encore nommée « marché aux bestiaux », dans les années 1980. Dernier témoin des immenses abattoirs de la Mouche, cette nef de 80 mètres de portée sans pilier menaçait de tomber en ruine, avant d'être transformée en salle de concert. Son pignon à redents et ses lampadaires aux cabochons art déco sont désormais l'une des signatures architecturales de Lyon. Trente ans plus tard, devenu historien des formes urbaines, c'est non loin de là, devant le stade de Gerland, que Pierre Gras donne rendez-vous. Il ne

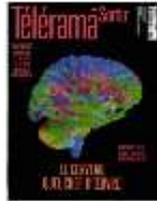
reste guère que l'enveloppe tout en sobriété du stade : un bel ovale rythmé par d'altières arches de béton. « Le stade a été conçu avant 1918, tout comme les trois autres grandes commandes de Tony Garnier, la cité des États-Unis (photo ci-dessous), l'hôpital de Grange-Blanche et les abattoirs. Ces projets annoncent déjà la charte d'Athènes. Tony Garnier fut l'un des premiers à penser l'espace urbain », rappelle Pierre Gras. Au pied de l'enceinte, désormais propriété du club de rugby du LOU, la piscine fait triste figure. Son plongeoir de béton signale un bassin aux faïences pastel qui se descendent, et aux murs



ravinés par les infiltrations. Un permis de construire a été déposé pour le plier aux exigences du siècle. « Nous avons les pires craintes », frémisse Pierre Gras, échaudé par les travaux effectués à l'hôpital Édouard-Herriot (anciennement Grange-Blanche). L'hôpital pavillonnaire aux courettes anglaises et aux pergolas de béton est une véritable cité-jardin en bordure de ville. La destruction en 2017 d'un pavillon central pour élever un monolithe fonctionnel a ému les défenseurs du patrimoine. « C'est la démonstration de la fragilité de l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Ce n'est pas parce que ces bâtiments ont parfois été modifiés, voire brutalisés, qu'ils ont perdu toute valeur », proteste Pierre Gras. Il s'inquiète également de la campagne d'isolation par l'extérieur engagée à la cité des États-Unis, ensemble de logements sociaux témoignant des convictions hygiénistes de Tony Garnier. Est-ce dû à l'enracinement provincial de ce fils de canuts ? À l'inspiration classique de ce grand prix de Rome ? Aucune réalisation de Tony Garnier n'a en tout cas été classée aux monuments historiques, le plus haut niveau de protection en France. Alors ses défenseurs visent plus haut. Parmi les pistes de protection envisagées figure le lancement d'une candidature au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco. Après Le Corbusier, est-ce l'heure de Tony Garnier ?

Bénévent Tosscri (à Lyon)

LA CHAÎNE LYONNAISE page 46



VOYAGER AUTREMENT

La griffe de la démesure

Du stade Gerland à la halle qui porte son nom, l'architecte Tony Garnier a laissé une empreinte considérable à Lyon. Sortez des circuits touristiques !



Suivre les traces de Tony Garnier (1869-1948), génial architecte de la démesure, c'est, à Lyon, où il est né et a fait presque toute sa carrière, s'écarter des chemins touristiques convenus. Il faut oublier la place des Terreaux, Bellecour, les pentes de Fourvière ou de la Croix-Rousse, passer sur la rive gauche du Rhône, laisser le quartier d'affaires de la Part-Dieu, pour s'aventurer dans la plaine alluviale des 7^e et 8^e arrondissements. L'occasion d'arpenter les trop larges avenues de quartiers modernes qu'il fut l'un des premiers à lotir avec de vastes opérations urbaines et des équipements de services publics de grande ampleur : hôpital, stade, cité HLM, et les abattoirs dont il reste la halle qui désormais porte son nom, proposant concerts et projections au sein du quartier de la Mouche. Soit 210 mètres de long, 80 de large et 24 de haut, sous une charpente métallique d'une majestueuse simplicité.

Inspiré de la salle des machines de l'Exposition universelle de 1889, que Tony Garnier, futur Grand Prix de Rome, visita lors de ses études aux Beaux-Arts de Paris, le bâtiment était conçu au départ pour accueillir la foire aux bestiaux des abattoirs de la Mouche : « la cité de la viande », selon son auteur. Elle le mobilisa de 1906 à 1928. Fermé quarante ans plus tard, le site est abandonné, les bâtiments bientôt démolis. In extremis, en 1975, la halle est classée. Dix ans après, des travaux lui offrent une nouvelle vie, et une résonance culturelle. Mylène Farmer, Depeche Mode, Francis Cabrel, Indochine ou Angèle y sont tous passés. Et, ce samedi 9 octobre, le Festival Lumière y tiendra sa soirée d'ouverture.

À 300 mètres de là, entre tours de bureaux, esplanades et boulevards, le mythique stade Gerland, base historique de l'Olympique lyonnais, désormais port d'attache des rugbymen du LOU, a subi bien des avanes. Augmentation de la jauge, mises aux normes de la Fifa... Mais la patte de Tony Garnier reste présente dans l'enceinte néo-classique en béton de mâchefer de ce qu'il appelait « la cité sportive ». Notre guide, Pierre Gras, historien de l'architecture, est inquiet : « Le site de Gerland a été concédé à un privé. Pour moderniser le plateau médical des Hospices civils de l'hôpital Edouard-Berriot, une des œuvres majeures de Garnier, un bâtiment compact bouscule désormais le plan de masse de cette "cité-jardin des

Pour en savoir plus sur l'association et suivre notre action au fil des mois, notre nouveau site Internet (mis en ligne le 14 octobre 2022) :

www.institut-tonygarnier.fr

Notre compte Twitter : [@SoSTonyGarnier](https://twitter.com/SoSTonyGarnier)

Notre page Facebook :

[Association-de-pr%C3%A9figuration-de-lInstitut-Tony-Garnier](https://www.facebook.com/Association-de-pr%C3%A9figuration-de-lInstitut-Tony-Garnier)